

LES FRONTALIERS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1ER TRIMESTRE 2020

Philippe Becquet, Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

Nombre de travailleurs résidant en Bourgogne-Franche-Comté et travaillant en Suisse au 1er trimestre 2020

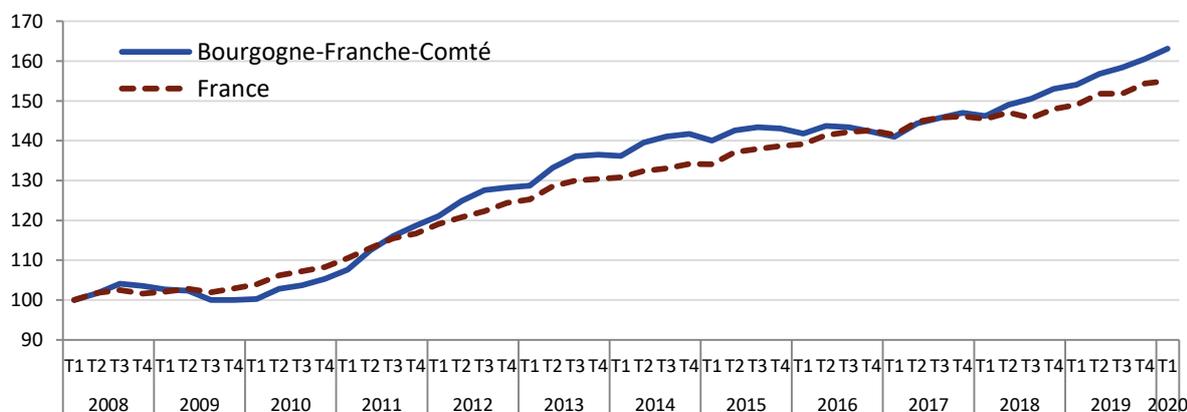
	2019	2019	2020	Evolution en effectifs		Evolution en %		Les femmes	
	T1	T4	T1	Trim.	Annuelle	Trim.	Annuelle	Nb (2020T1)	Part (%)
Côte d'Or	119	129	136	+ 7	+ 17	+ 5,4	+ 14,3	27	19,9
Doubs	25 920	27 005	27 429	+ 424	+ 1509	+ 1,6	+ 5,8	9 729	35,5
Jura	6 041	6 295	6 418	+ 123	+ 377	+ 2,0	+ 6,2	2 276	35,5
Nièvre	15	12	14	+ 2	- 1	+ 16,7	- 6,7	ns	ns
Haute-Saône	443	470	471	+ 1	+ 28	+ 0,2	+ 6,3	109	23,1
Saône et Loire	139	144	145	+ 1	+ 6	+ 0,7	+ 4,3	36	24,8
Yonne	11	14	15	+ 1	+ 4	+ 7,1	+ 36,4	ns	ns
Territoire de Belfort	3 263	3 397	3 435	+ 38	+ 172	+ 1,1	+ 5,3	1 188	34,6
Bourgogne-Franche-Comté	35 951	37 466	38 063	+ 597	+ 2112	+ 1,6	+ 5,9	13 369	35,1
France	174 005	180 311	181 064	+ 753	+ 7059	+ 0,4	+ 4,1	66 150	36,5

Source : OFS, traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, SESE

Les conséquences de la crise sanitaire due à la propagation du coronavirus ne se reflètent pas encore dans les statistiques relatives aux frontaliers de Bourgogne-Franche-Comté travaillant en Suisse (+1,6% au 1er trimestre). Il faut cependant relativiser et demeurer prudent sur ce constat : d'une part le 1er trimestre 2020 n'a été affecté par les mesures de confinement qu'en fin de période ; d'autre part, les statistiques de dénombrement des travailleurs frontaliers sont effectuées à partir des autorisations de travail délivrées par la Suisse. Or certains frontaliers n'ayant plus d'activité ont pu conserver leur autorisation de travail et continuer à figurer dans les statistiques. Le poids de la région dans l'effectif frontalier national est toujours de 20% environ, avec une prépondérance du Doubs (15,1%) et du Jura (3,5%).

Évolution du nombre de travailleurs résidant en Bourgogne-Franche Comté ou en France et travaillant en Suisse

(Indices base 100 au 1T2008)



Source : OFS

Sur 10 ans, de 2008 à 2018, la progression du nombre de frontaliers travaillant en Suisse a été comparable en Bourgogne-Franche-Comté comme au niveau national (+46% environ entre les 1ers trimestres 2008 et 2018). Cette évolution globale a toutefois été émaillée d'évolutions plus ou moins marquées selon le niveau géographique considéré. A compter de 2018, l'évolution de l'effectif frontalier en BFC se démarque de nouveau de celle observée au niveau national : sur 2 ans, du 1er trimestre 2018 au 1er trimestre 2020, la progression est de 11,6% en BFC et de 6,6% en France. Ce net regain dans la région tient en grande partie au profil socio-professionnel de la main d'oeuvre employée : de type plus industriel, l'effectif frontalier augmente plus considérablement en BFC lors d'embellies. La crise sanitaire et ses effets sur l'industrie (horlogerie et autres activités industrielles) pourra cependant affecter les statistiques des trimestres suivants.

